

Le transport scolaire harmonisé sur tout le territoire

À partir du 1^{er} septembre et par l'intermédiaire de son réseau « cara'bus », la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique va assurer le transport de l'ensemble des élèves du territoire vers leurs établissements de référence, et notamment ceux des collèges de Saujon et de Cozes, dont la desserte était jusqu'à présent assurée à titre dérogatoire par le Département.

La CARA veut ainsi offrir une prestation et une qualité de service équivalentes sur l'ensemble de son territoire.

Dès la rentrée, la CARA prendra également en charge le transport des lycéens de la presqu'île d'Arvert affectés au lycée de la Mer et du littoral de Bourcefranc-le-Chapus, où sont inscrits les élèves d'Arvert, Étaules, La Tremblade et Les Mathes. Les lycéens de Chaillevette et Saint-Augustin bénéficient d'une double sectorisation entre le lycée Cordouan de Royan et le lycée de la Mer et du littoral.

Les horaires et précisions concernant les dessertes scolaires sont en ligne sur le site internet « cara'bus » (www.carabus-transport.com), sur celui de la CARA (www.agglo-royan.fr), en appelant la boutique « cara'bus » (0 810 810 977) ou sur l'application « iti ».

Avec ITI, prendre le bus, c'est facile

Pour faciliter ses voyages en bus, la nouvelle application « iti » délivre un trajet sur mesure, fournit les horaires des bus par ligne ou par arrêt et indique l'arrêt de bus le plus proche. Disponible sur Google Play ou Apple store, « lti » permet également de trouver les points d'intérêts du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique reliés au réseau « cara'bus ».